



**PRALOGNAN
LA VANOISE**

SAVOIE - FRANCE



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

ÉDITO

L'année 2021 a été marquée par une situation inédite, et c'est dans ce contexte très particulier que nous avons voté notre premier budget du mandat. Nos choix budgétaires se sont portés en particulier sur le maintien de l'offre médicale sur la commune, avec l'acquisition et l'aménagement d'un cabinet médical capable d'accueillir deux professionnels de santé, sur le projet de rénovation du camping municipal pour obtenir le classement deux étoiles à l'horizon 2022 et sur les études du nouveau plan d'aménagement du village.

L'Office de Tourisme a changé de présidence il y a quelques semaines avec la nomination de Samantha Rolland comme présidente. Une nomination qui intervient au moment où l'OT est engagé dans plusieurs chantiers capitaux pour notre station touristique : l'obtention de la marque qualité tourisme et le renouvellement du classement de l'office de tourisme.

La crise sanitaire ne cesse de nous le rappeler, le tourisme en montagne doit s'adapter aux changements actuels, qu'ils soient climatiques ou sociétaux. Pour mieux s'y préparer, un accompagnement est en cours avec le bureau d'étude Protourisme pour formaliser la stratégie touristique de Pralognan-la-Vanoise et décliner les actions prioritaires à mettre en place pour les prochaines années. Parallèlement, une étude est menée avec Hôtel Actions, cofinancée par la commune et Miléade (anciennement Vacancier), pour évaluer la faisabilité financière et juridique du projet de rénovation et de montée en gamme du village de vacances, qui reste le premier hébergeur touristique de la commune.

Cette dernière étude est également l'occasion de nous concentrer sur la question du logement des saisonniers. Alors que l'opération immobilière du lotissement des Teppes est désormais terminée, l'accession à la propriété des familles et le logement des travailleurs saisonniers restent une préoccupation majeure pour l'équipe municipale, qui étudie les différentes actions possibles à mettre en œuvre dans les prochaines années.

Par ailleurs, cet hiver décidément exceptionnel a été marqué par une crue avalancheuse fin janvier sur les secteurs de l'Arcelin et de la vallée de Chavière. Les dégâts engendrés sur la forêt et les sentiers nous ont contraints à mobiliser des moyens humains et financiers importants. Nous tenons à souligner l'implication de Daniel Gérardin dans la mise en œuvre et la coordination de ces travaux d'envergure.

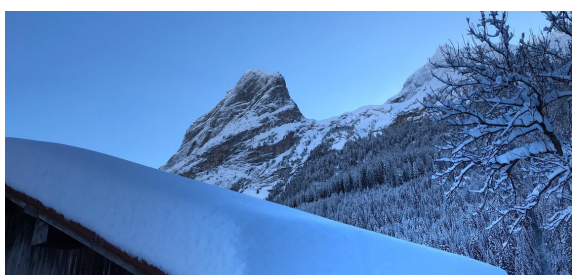
Cet été, comme l'été 2020, nous avons connu une forte fréquentation touristique, confirmant que Pralognan-la-Vanoise fait partie des destinations estivales les plus plébiscitées en montagne. Et dès maintenant, nous travaillons à la préparation de la prochaine saison hivernale, capitale pour l'activité économique de notre village.

Jean-Pierre FAVRE, Maire de Pralognan-la-Vanoise

BILAN

1. Déroulement de l'hiver 2020/2021

Les bonnes conditions d'enneigement et la météo clémente auraient pu nous permettre de faire une belle saison, malheureusement la décision de fermer définitivement les remontées mécaniques pour la saison est venue anéantir ce bel espoir.



Les circonstances de début de saison nous ont contraint à préparer le domaine normalement, ainsi les coûts de mise en place et de montage des équipements restent quasiment identiques à une saison normale. Ainsi nous avons produit un peu plus de 200 000 m³ de neige, soit une volumétrie comparable à la saison N-2.

Compte tenu de l'enneigement naturel conséquent nous avons réalisé autant de PIDA que dans une saison normale (14 vs 16 en N-1).

Dans le contexte de fermeture des pistes liées à la pandémie, un binôme de pisteurs assurait la sécurisation :

- De l'itinéraire de ski de randonnée permettant l'accès aux Barmettes,
- Du stade de l'Isertan (ouvert pour les clubs affiliés FFS et FIS),
- Du Barioz (ouvert pour les clubs affiliés FFS et FIS).

Ce piquet minimal de sécurité mis en place du 19/12/2020 au 27/03/2021, représente un coût de 55 k€ pour la période.

Ainsi, tout au long de la saison, nous avons ouvert trois téléskis (Isertan, Barioz, Poucet), pour les ski clubs et l'organisation de FIS. Ainsi nous comptabilisons pour la saison :

- 92 jours d'ouverture et 83 225 passages du TK Isertan contre 70 jours et 36 228 passage la saison dernière,
- 23 jours d'ouverture du TK Barioz et 16 538 passages,
- 3 créneaux d'ouverture de 2 heures du TK Poucet et 702 passages.

Le damage pour la Grande Odyssée, l'entretien des pistes de ski de randonnée, des stades d'entraînement, du jardin d'enfant représente un coût de 171 K€.

Le domaine nordique, non impacté par le décret, a ouvert le 19/12/2020 et fermé le 04/04/2021. Compte tenu de la qualité de la neige, le domaine était en accès libre lors de la première et la dernière semaine d'ouverture. Les hôtesses de caisse sont venues renforcer l'équipe en place pour les tâches de contrôle et de vente sur le domaine. Pour la première fois depuis 2016, l'activité ski nordique atteint un petit équilibre.

La centrale de réservation a eu une saison relativement complexe à gérer avec des annulations et des relocations de dernière minute. Cependant, nous constatons une chute des commissions causée par la baisse des contrats et l'absence de commission sur la vente de forfaits Remontées Mécaniques.

BILAN (SUITE)

2. Bilan Financier

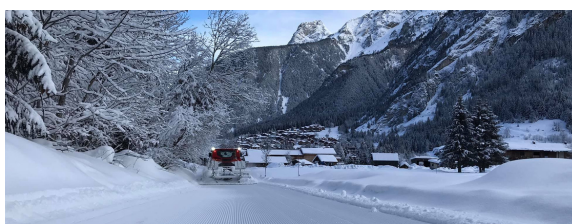
Malgré les aides de l'état et compte tenu des éléments présentés ci-dessus, en prenant un CA pour l'été identique à l'été dernier (qui était le meilleur de toutes les saisons), en comptabilisant l'ensemble des redevances, le résultat de notre exercice sera de -790 K€, alors que les 4 derniers exercices depuis la reprise de la SOGESPRAL ont toujours été bénéficiaires. L'annulation de certaines redevances comme le report des amortissements avec accord du CAC peut nous permettre de limiter les pertes à 200 K€.

3. Investissements

Compte tenu de la situation financière de la SOGESPRAL, la rénovation du téléphérique du Bochor initialement programmée ce printemps n'a pas pu se faire. Les travaux ont été reportés à l'automne 2022.

4. Tarification dynamique

Depuis le 14 août 2020 nous sommes la deuxième station française à mettre en place la tarification dynamique. Nous avons pu constater un véritable engouement de notre clientèle, puisque malgré la pandémie, début octobre 2020 nous avons réalisé 90 % du CA de notre vente en ligne.



Le principe est de favoriser les réservations anticipées en proposant, par le biais de quotas, les meilleurs prix aux premiers servis. Plus les forfaits sont réservés tôt, plus les tarifs sont attractifs ! Et plus la date approche, plus le tarif tend vers le prix affiché en caisse (mais néanmoins toujours moins cher !), sauf si la demande reste faible. Ces offres promotionnelles permettent de dynamiser les périodes creuses et de capter une nouvelle clientèle. Notre objectif est de faire revenir les jeunes aux sports d'hiver ! Habités à cette logique de tarification dynamique dans le transport et l'hôtellerie, ils devraient voir là de nouvelles opportunités pour redécouvrir le ski. Nous avons constaté que cette nouvelle politique tarifaire favorise la réservation anticipée des forfaits et par conséquent le choix de la destination. Habituellement les clients réservent leur hébergement à l'avance et le forfait sur place. Notre objectif est de faire évoluer cette logique traditionnelle d'achat, voire de l'inverser. En connaissant à l'avance le niveau de fréquentation du domaine skiable nous pourrions, adapter les effectifs et le plan de damage pour assurer le meilleur accueil et les meilleures conditions de glisse possibles.

5. Déroulement de l'été 2021

Cet été, l'exploitation des remontées mécaniques, malgré une météo défavorable en juillet, a dégagé un CA semblable à celui de l'année 2020 (environ 200 k€).

ÉTÉ 2021

UNE EQUIPE À VOTRE ECOUTE

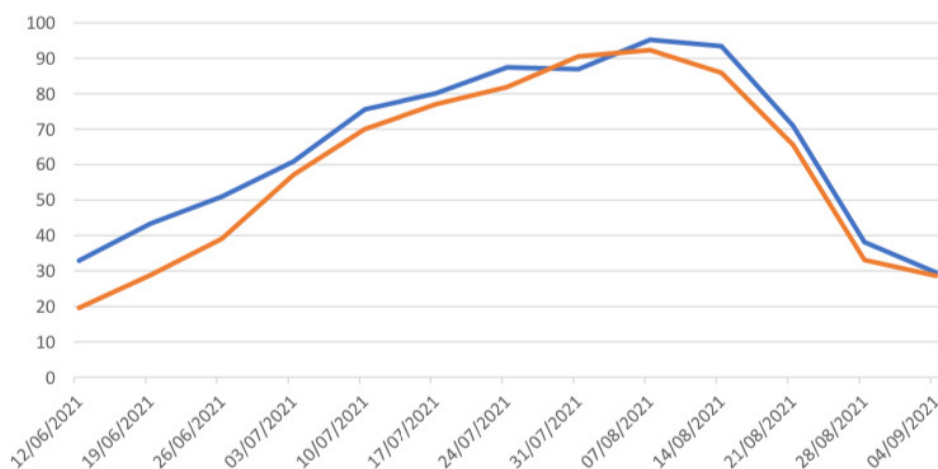
Une équipe de 7 personnes à votre écoute :

- Carole, Catherine et Estelle au pôle Accueil / Information
- Benoit au pôle Animations / Evénements
- Marina au pôle Communication / Promotion
- Valérie au pôle Direction
- Sans oublier Frédéric au Cinéma Le Parc

LES CHIFFRES DE FRÉQUENTATION

Source : Observatoire de l'Activité Touristique – G2A Consulting – 01/09/2021

Sur un panel de lits professionnels et particuliers représentant 74% de la capacité touristique totale de Pralognan-la-Vanoise, les chiffres de fréquentation de l'été 2021 ont dépassé ceux déjà exceptionnels de l'été 2020.



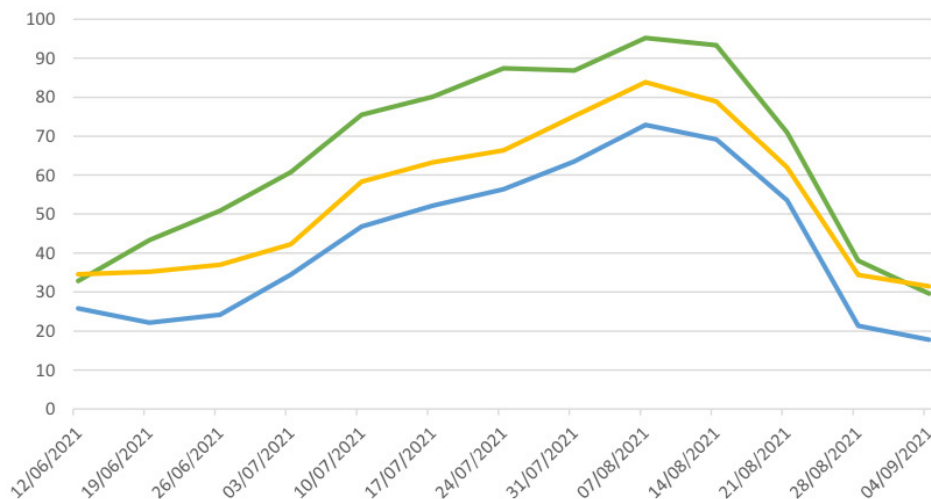
Dates	TO année N	TO année N-1	Ecart en points
12/06/2021	32,9	19,6	13,4
19/06/2021	43,3	28,8	14,5
26/06/2021	50,9	39,1	11,8
03/07/2021	60,8	57,1	3,7
10/07/2021	75,5	70	5,5
17/07/2021	80,1	77	3,1
24/07/2021	87,4	81,9	5,5
31/07/2021	86,9	90,5	-3,6
07/08/2021	95,2	92,3	2,9
14/08/2021	93,4	85,9	7,5
21/08/2021	71	65,5	5,5
28/08/2021	38,1	33,1	5,1
04/09/2021	29,6	28,6	1

Taux d'occupation global de 65 % sur la saison estivale
Panel de 4 252 lits professionnels et 1 546 lits de particulier à particulier
Grand domaine 44,2 % ; Stations de charme 54,7 %

Taux de remplissage 46,2 % sur la saison estivale
Grand domaine 31,4 % ; Stations de charme 36,2 %

Données G2A, situation au 27/08/2021

Taux d'occupation sur la saison d'été 2021



Dates	Pralognan-la-Vanoise	Stations grand domaine	Stations de charme
12/06/2021	32,9	25,8	34,6
19/06/2021	43,3	22,2	35,2
26/06/2021	50,9	24,2	37
03/07/2021	60,8	34,5	42,3
10/07/2021	75,5	46,8	58,3
17/07/2021	80,1	52,1	63,3
24/07/2021	87,4	56,4	66,4
31/07/2021	86,9	63,5	75,2
07/08/2021	95,2	72,9	83,9
14/08/2021	93,4	69,2	78,9
21/08/2021	71	53,5	62
28/08/2021	38,1	21,4	34,4
04/09/2021	29,6	17,8	31,5

Total	65%	44,20%	54,70%
--------------	------------	---------------	---------------

Données G2A, situation au 27/08/2021

LA SATISFACTION CLIENT AU CŒUR DE NOTRE STRATEGIE

Dans le cadre de la Démarche Qualité conduite par l'Office de Tourisme d'une part et afin d'alimenter les réflexions en cours concernant la stratégie touristique de Pralognan-la-Vanoise d'autre part, l'Office de Tourisme s'est attaché les services de la société G2A Consulting pour mener une enquête de satisfaction client sur l'été 2021 et l'hiver 2022.

Cette enquête anonyme et post-séjour est disponible uniquement en ligne. Elle a été déployée grâce au concours des principaux partenaires de l'Office de Tourisme que nous remercions chaleureusement !

Au terme de l'été 2021, plus de 600 réponses ont été recueillies et permettront de connaître les attentes et les besoins de la clientèle de Pralognan-la-Vanoise, pour mieux la fidéliser, remettre le client au cœur de notre stratégie touristique et augmenter ainsi nos performances de commercialisation.

2021 UN BUDGET PRUDENT DANS UN CONTEXTE INCERTAIN

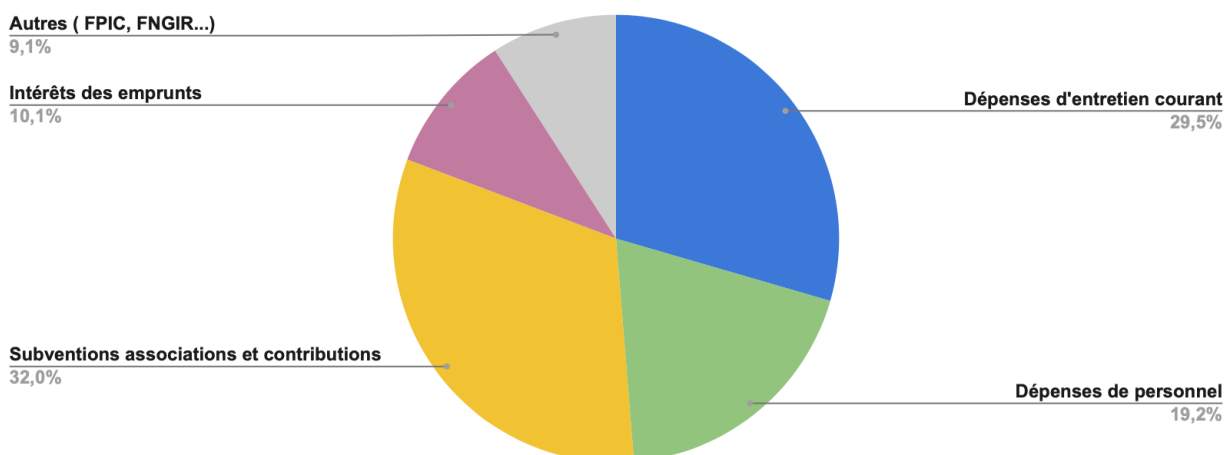
La crise sanitaire avec notamment la fermeture des remontées mécaniques pendant tout l'hiver 2020/2021 n'est pas sans incidence sur le budget de la collectivité.

Avec des recettes en baisse car liées à la fréquentation touristique, la commune a dû maîtriser ses charges : 4,7 M€ de dépenses au budget primitif 2021 contre 4,9 M€ au budget primitif 2020.

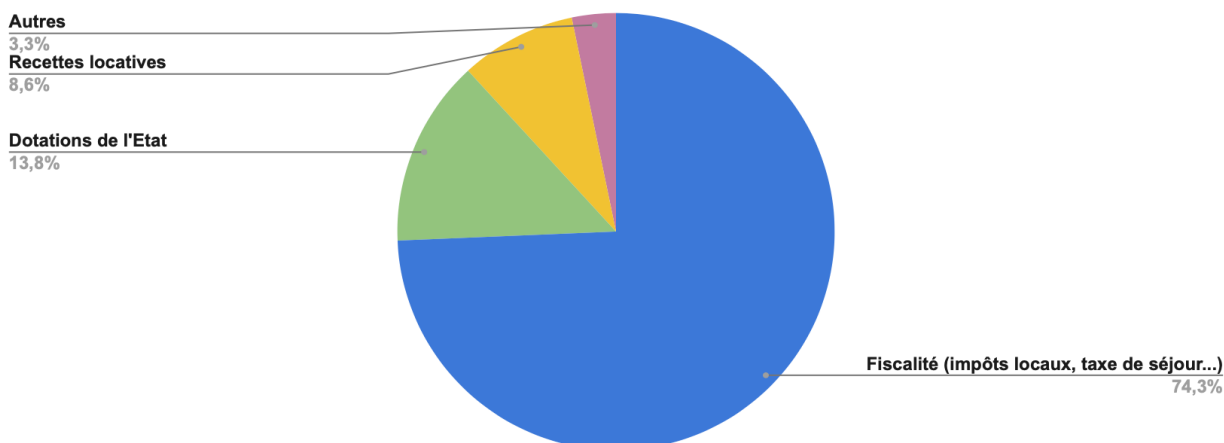
Budget primitif 2021 :

<i>En euro</i>	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	4 727 829,69	3 250 197,22
Recettes	4 727 829,69	3 250 197,22

Répartition des dépenses de fonctionnement 2021



Répartition des recettes de fonctionnement 2021

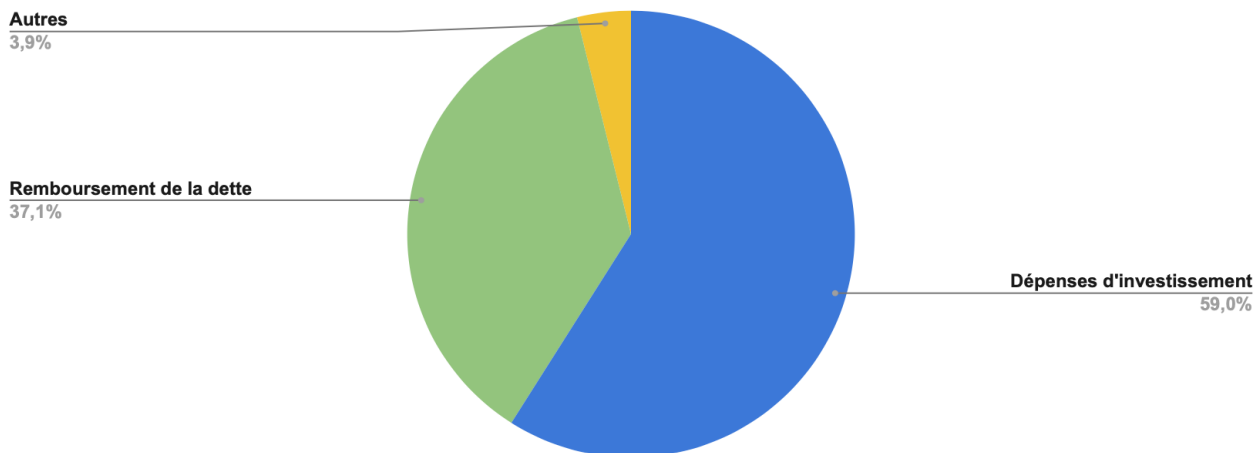


FINANCES (SUITE)

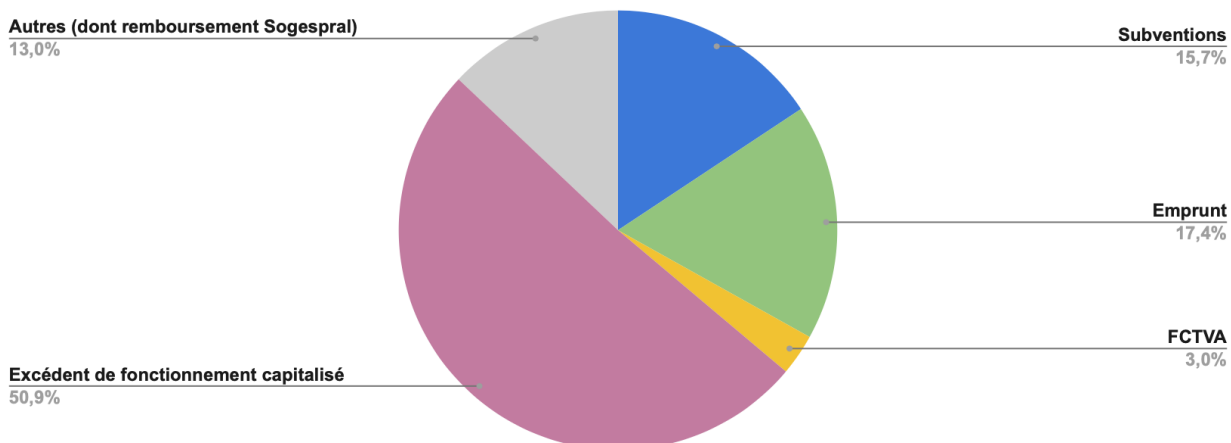
Malgré ce contexte délicat, la collectivité mène une politique volontariste d'investissements en 2021 avec 1,7 M€ consacrés à des nouveaux équipements pour la population permanente mais aussi touristique avec notamment :

- La création d'un nouveau cabinet médical (acquisition d'un local et travaux d'aménagement) : 383 k€ ;
- L'acquisition de matériels (engin de déneigement, mobilier, équipements numériques pour l'école...) : 260 k€ ;
- Les travaux de sécurisation par rapport aux risques naturels : tourne de Leschaux, remise en état des espaces forestiers sinistrés par les avalanches dans le secteur des Planes et de l'Arcelin : 240 k€ ;
- La rénovation du camping municipal (notamment de l'accueil et des sanitaires) et d'autres réparations dans le complexe aqua-sportif : 220 k€ ;
- La réfection de la voirie et l'acquisition de matériels : 185 k€ ;
- Le développement et l'aménagement des sentiers de randonnée (notamment le nouvel itinéraire Napremont – Chollière) : 116 k€.

Répartition des dépenses d'investissement 2021



Répartition des recettes d'investissement 2021



GEL DES TAUX DES IMPÔTS DIRECTS LOCAUX ET SUPPRESSION DE LA TAXE D'HABITATION

L'Etat a décidé la suppression progressive de la taxe d'habitation pour toutes les résidences principales d'ici 2023 avec une exonération partielle de 30 % en 2021, 65 % en 2022 puis 100 % en 2023.

Pour les communes, cela se traduit par une perte de recette qui est toutefois compensée par le transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Ce transfert est sans incidence pour le redevable de la taxe foncière sur les propriétés bâties puisqu'il n'y a pas de hausse de taux. En effet, la commune de Pralognan-la-Vanoise a souhaité reconduire en 2021 les taux pratiqués en 2020.

	Taux communaux 2020	Taux communaux 2021
taxe foncière sur les propriétés bâties	32,34 %	43,37 % (taux communal 2020 32,34 % + taux départemental 2020 11,03 %)
taxe foncière sur les propriétés non bâties	164,07 %	164,07 %
cotisation foncière des entreprises	30,09 %	30,09 %

BUDGETS ANNEXES

La commune a trois budgets annexes au budget principal.

Budget annexe de l'eau et de l'assainissement :

Le budget 2021 repose notamment sur les prévisions suivantes :

- réduction de 20% des prévisions de recettes du service liée à une baisse prévisionnelle des volumes facturés pour l'eau et l'assainissement (moindre fréquentation de la station l'hiver en raison de la fermeture des remontées mécaniques)
- reconduction des tarifs de l'an passé (tarifs communaux et du SIAV) ;
- reconduction des tarifs des prestations en régie du service eau et assainissement ;
- dépenses d'investissement autofinancées et dédiées à la maîtrise d'œuvre et aux différentes études et relevés nécessaires aux travaux dans les secteurs Isertan/Pont de Cavin et ilot central, à la cartographie numérique des réseaux ainsi qu'à l'acquisition de compteurs et de matériels pour la télésurveillance.

<i>En euro</i>	Section d'exploitation	Section d'investissement
Dépenses	661 511,76	455 948,20
Recettes	661 511,76	455 948,20

BUDGETS ANNEXES (SUITE)

Budget annexe du lotissement des Teppes :

Le budget 2021 repose les prévisions suivantes :

- vente de 3 nouveaux lots (n°3,4 et 12) pour une recette totale de 120 366,66 € HT ;
- provision pour travaux d'un montant de 10 000 €.

<i>En euro</i>	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	341 706,05	237 637,12
Recettes	341 706,05	237 637,12

Budget annexe de la microcentrale hydroélectrique de Nant Bruyant :

Le budget est en suréquilibre concernant la section de fonctionnement et s'équilibre en dépenses et recettes concernant la section d'investissement comme suit :

<i>En euro</i>	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	35 400,00	28 842,95
Recettes	73 230,19	28 842,95



Depuis quelques mois, les demandes de rénovation ainsi que les ventes d'appartements sont relativement importantes. Cela entraîne une tendance à l'augmentation des prix, consécutive à une tension sur l'offre.

Le lotissement des Teppes initié par le conseil municipal précédent et réservé aux résidences principales vient de se terminer. En effet, l'acquéreur du quinzième et dernier lot a récemment obtenu son permis de construire.

Un autre projet de lotissement, cette fois-ci à visée touristique, est à l'étude dans le secteur des Granges, avec cinq terrains viabilisés, en contrebas de la rue des Savines.

Le projet immobilier Rocher Blanc de 63 appartements en bas de la rue des Grands Prés, qui pourrait être l'un des derniers grands projets immobiliers sur la commune, propose notamment un certain nombre de lots à des tarifs préférentiels et sous conditions en accession abordable à la propriété (résidence principale) et pour les logements des saisonniers.

Des informations plus détaillées sont disponibles sur le site :

rocherblanc-pralognan.fr

Quant aux projets collectifs de moins de 20 appartements, la résidence Les Cristaux de la Vanoise, juste à côté de la patinoire, est en cours de construction. D'autres permis de construire ont été déposés pour des projets de réhabilitation, au hameau du Plan (Le Phénix), sur le site de la Chèvrerie et au niveau des Gentianes. Ces projets contribuent à l'amélioration de la qualité des lits touristiques proposés sur Pralognan-la-Vanoise.



Dans le cadre de la mise en œuvre des actions de la démarche participative, une réflexion a été menée sur les 2 parkings d'altitude : les Prioux et les Fontanettes. Plusieurs scénarios ont été envisagés pour mieux dimensionner le service de navettes et mieux gérer le stationnement sur ces 2 secteurs. Pour cet été, le service de navette était gratuit, et sans coupure sur l'heure du déjeuner. De plus, un système de comptage des véhicules a été mis en place pour quantifier la fréquentation des parkings. Ces comptages ont mis en évidence un flux moyen de véhicules supérieur à 500 par jour sur les secteurs des Fontanettes et des Prioux. Ces données vont nous permettre de travailler sur l'aménagement des parkings d'altitudes et le service de navettes.

PARAVALANCHE DES GRANGES - TOURNE DE LESCHAUX

Le contexte - Rappel de la problématique

Le 24 février 1970, une très grosse avalanche de neige poudreuse est descendue du couloir de Leschaux, elle a coupé l'accès au hameau des Granges, endommagé deux bâtiments en bordure Nord du hameau et atteint l'actuelle RD915 sur la rive opposée du Doron (dépôt de 1 à 2 mètres de neige sur la chaussée).

Dès l'été 1970, une tourne a été réalisée au fond du ravin de Leschaux pour tenter de protéger l'accès ainsi que l'extrémité Nord du hameau des Granges.

Aujourd'hui, la commune, soucieuse de maintenir en état l'ouvrage, s'est entourée des services du RTM de la Savoie pour réaliser une expertise avalanche dans le but de vérifier le dimensionnement fonctionnel de la tourne paravalanche de Leschaux et l'optimisation de son remodelage.

Ce projet élaboré fin des années 2019 et 2020 pour un montant de 157 400€ HT de travaux subventionné à 50 % par le fond de prévention des risques naturels majeurs était initialement programmé pour une réalisation à l'automne 2021.

Aujourd'hui, le permis d'aménager est malheureusement retardé suite à l'étude environnementale, dont l'inventaire floristique a mis en évidence la présence d'espèces protégées dans l'emprise des travaux.

Considérant que la mise à niveau de l'ouvrage est d'intérêt public dans le sens où il participe à la protection des biens et des personnes, la collectivité va engager auprès des services de l'état une procédure adaptée pour que les travaux puissent débuter en 2022.

SERVICES TECHNIQUES

Suite au départ à la retraite de Philippe Plaisance, Cédric Dufour a pris ses fonctions de Directeur des Services Techniques le 17 mai dernier.

Cet été, l'équipe technique était composée de 5 agents permanents et 6 saisonniers. Le champ d'intervention des services techniques de Pralognan-la-Vanoise est assez vaste : fleurissement et entretien des espaces verts, propreté urbaine, mise en place du mobilier urbain (bancs séparateurs, tables, aménagement des parkings d'altitude), entretien des chemins pastoraux, des ponts, travaux de maçonnerie, mise en place du mobilier pour les animations et événements station.

En parallèle, le service peut être amené à intervenir en urgence suite à des événements naturels imprévisibles (par exemple : débordement de la creuse dans le secteur des Granges le 16 juillet 2021). Enfin, la commune gère directement le service public de l'eau et de l'assainissement ce qui recouvre : entretien et réparation des réseaux d'eau potable et des eaux usées, eaux pluviales, eaux usées, éclairage public, pose et relève des compteurs d'eau.

TRAVAUX (SUITE)

SERVICES TECHNIQUES (SUITE)

Un grand merci à cette équipe dynamique et professionnelle.

En haut : Romain PAULET.

Au milieu de gauche à droite : Julien REGARD, Quentin DOUCHIN, Alexandre PRENANT, Thibault LAPERRIERRE, Eric LACHENAL.

En bas de Gauche à droite : Hugues ROLLAND, Franck EYNARD, David SANTER, Jérôme MISTOU, Alain FAVRE.



FLEURISSEMENT



Comme chaque année nous œuvrons à l'embellissement de la commune par le biais de parterres de fleurs, de jardinières et de séparateurs avec des bacs. Le service a planté près de 3 000 fleurs pour un budget de 10 500 €.

La commune participe au concours villages fleuris et nos efforts ont été récompensés par les félicitations du jury le lundi 2 août dernier.

RÉSEAU D'EAU POTABLE

Nous avons sur la commune près de 15 Km de réseaux, pour desservir 695 abonnés. Depuis quelques années, la commune procède au remplacement progressif des compteurs par une nouvelle génération dite radio relève, qui permettra une gestion plus simple et moins contraignante pour les abonnés.

Cette année plusieurs chantiers de dévoiement de conduite ont eu lieu :

- Secteur Martinet,
- Secteur du Plateau,
- Secteur des Teppes.

TRAVAUX (SUITE)

RÉSEAU D'EAU POTABLE (SUITE)

Quelques chiffres sur l'eau :

Nombres de captages : 3

Nombre de réservoir : 2

Volume du réservoir principal : 1 000 m³

Volume du réservoir secondaire : 250 m³

Volume d'une réserve incendie secteur la Croix : 250 m³

Volume d'eau en moyenne/h : 37 000 L

Volume d'eau en moyenne/jour : 1000 m³

Volume moyen d'eau consommé/an : 311 873 m³

TRAVAUX EN RÉGIE

Il s'agit des travaux réalisés directement par les services municipaux. Cette année, la commune a mené la reprise et l'entretien de plusieurs ouvrages comme le pont de Montaimont, les passerelles des Lanches et de l'Arcelin qui ont été détruites par les avalanches.

Par ailleurs, les gardes corps de différents ponts comme le pont du Va, le pont du Creuset ont été remplacés.



TRAVAUX (SUITE)

Des tampons de chaussée abimés ont également été remplacés.

Parmi les autres travaux en régie, le service réalise :

- l'entretien des routes pastorales du pont de Gerlon aux Prioux, de Chavière, la route de la Montagne et le chemin de la fenêtre n° 7. Cette année, ces secteurs ont été particulièrement touchés par des avalanches, des chutes de pierre ou des coulées de lave torrentielle ;
- le nettoyage des sanitaires du village et des parkings d'altitude soit 3 blocs sanitaires dans le village, 1 bloc sanitaire aux Fontanettes et 3 blocs sanitaires dans le secteur des Prioux ;
- la création d'un accès piétons au niveau du carrefour de la rocade et du chemin du plan d'Amont pour limiter le passage des piétons sur la chaussée.

VOIRIE

La commune a investi près de 150 000 € dans la voirie avec notamment :

- Réfection des enrobés dans les secteurs suivants : rue des Darbelays, montée du Grand Pré, pont du Va ;
- Reprise d'acodrain sur la rocade ;
- Nouvelle campagne de marquage au sol des passages piétons, des stops, des parkings, des bandes axiales ;
- Fauchage des talus.

SENTIERS ET FORÊT

L'Office National des Forêts intervient pour le compte de la mairie sur l'entretien des sentiers, la gestion du patrimoine forestier, l'accompagnement, le montage des dossiers pour les subventions, la signalétique et le suivi des chantiers pendant la phase de réalisation.

Fin janvier 2021, la commune a été touchée par une crue avalancheuse ayant notamment touché deux secteurs, le secteur de l'Arcelin, avec la dévastation de 8,5 hectares de forêt et le secteur des Planes sur une superficie de 2.5 hectares. L'ONF a sollicité une société spécialisée dans le débardage et le broyage pour le nettoyage du site. L'entreprise a commencé par le débardage du bois et le stockage. Le bois le plus noble a été ébranché par une pelle à chenille ébrancheuse, puis vendu en bois de charpente ou bois d'industrie. Le bois restant ainsi que les souches ont été broyés sur place par un engin agricole équipé d'un broyeur.

Les terrains seront pour partie en régénération naturelle et pour partie en sylvopastorale.

SENTIERS ET FORÊT (SUITE)



Photo prise avant l'intervention de débardage



Photo prise après nettoyage

SENTIERS ET FORÊT (SUITE)

L'ONF intervient également sur l'entretien de sentiers : coupe de bois renversé, fauchage, entretien des caniveaux et épierrage. Cet entretien se fait par des moyens manuels ou mécanisés (hélicoptages de mini pelle par exemple).

Comme pour la forêt, les sentiers n'ont pas été épargnés par les avalanches et le temps pluvieux.

Les agents de l'ONF ont été fortement sollicités sur les sentiers comme le balcon du Grand Marchet, les sentiers du Mont Chevrier, Rocher Blanc...

Cet automne sont prévus l'amélioration et le confortement des sentiers du secteur Petit Mont Blanc (sentier Fontaine, combe des Prioux, col du grand Béchu).

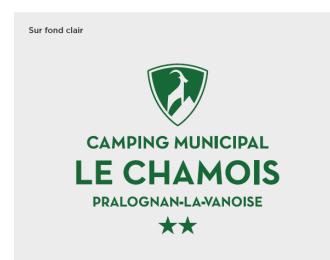
La commune a mené cette année un chantier d'envergure qui tenait à cœur aux Pralognanais et Pralognanaises en rétablissant la boucle Napremont - Chollière. 600 mètres linéaires de sentier dans la forêt de Chollière ont été réalisés ainsi qu'un imposant escalier de 178 marches. Ce chantier a été mené avec le concours de la société Avenir Protections. L'ONF a fait en provisoire un tracé sur le dôme qui rattrape Napremont. Le dernier kilomètre sera finalisé l'année prochaine.



La commune remercie l'ONF pour les différents services rendus à la collectivité.

NOUVELLE SIGNALÉTIQUE POUR LE CAMPING MUNICIPAL

Cet été, le camping municipal Le Chamois a adopté une nouvelle signalétique, dans le respect de la charte graphique de la marque Pralognan-la-Vanoise.



TRAVAUX À VENIR

Des travaux sont d'ores et déjà programmés pour les prochains mois principalement l'aménagement du futur cabinet médical dans l'immeuble les Mélèzes, ainsi que la poursuite de la rénovation du camping municipal avec la reprise du bloc sanitaire haut et de la salle hors sac. Des travaux électriques seront également nécessaires suite aux nouvelles pannes survenues cet été sur le camping.

CENTRE DE DÉPISTAGE

Durant tout l'hiver 2020-2021, un centre de dépistage Covid a été installé dans les locaux de la salle des associations, avec la collaboration de la pharmacie de Pralognan-la-Vanoise et du cabinet infirmier de la maison de santé de Bozel. Ce centre a ouvert ses portes en décembre 2020 pour les refermer en mai 2021, au terme de l'autorisation préfectorale. Dans l'intervalle, plus de 500 tests de dépistage, RT-PCR ou antigéniques, ont été effectués pour toutes les personnes qui en ont eu besoin.

L'équipe municipale tient particulièrement à remercier Aïcha Mhenni, Maryse Souvy et Emilie Coltee pour leur contribution au bon fonctionnement du centre de dépistage.



MAINTIEN DE L'OFFRE MÉDICALE



Pour garantir le maintien d'une offre médicale dans le village, le 13 juillet 2021, la commune a acquis un local commercial situé 128 Avenue de Chasseforêt (local de l'ancienne pharmacie). Dans ce local, sera aménagé dès l'automne un cabinet médical de montagne, qui disposera des équipements suivants :

- Un bureau médical ;
- Deux salles de soins ;
- Une salle de radiologie ;
- Une salle de stérilisation ;
- Une salle d'attente.

Ce cabinet médical sera donc idéalement situé, dans le cœur du village et à proximité directe de l'accès aux pistes. Il pourra accueillir un ou deux nouveaux médecins qui souhaiteraient s'installer à Pralognan, mais aussi les professionnels de santé de la Maison de Santé de Bozel. Cette dernière a récemment accueilli deux nouveaux médecins, le Dr Alexis KERYER au mois de mai et le Dr Yohan WALCH au mois de septembre.

Un quatrième médecin devrait intégrer la maison de santé au début de l'année 2022.

VIE SCOLAIRE

Du transfert de la compétence scolaire au projet de cuisine centrale

Au début de l'année 2021, le bureau des maires de la communauté de communes avait évoqué le projet de transfert de la compétence scolaire des communes vers l'intercommunalité. Un certain nombre d'avantages ont été avancés pour souligner l'intérêt d'un tel transfert, notamment la cohérence éducative sur le territoire de Val Vanoise, un interlocuteur unique pour les familles et les enseignants, ou encore des facilités d'organisation de services et de gestion administrative. L'hypothèse travaillée était celle d'un transfert de la compétence de chaque commune vers l'intercommunalité, les communes gardant à leur charge la gestion des locaux scolaires.



Durant le printemps 2021, différents temps d'échange ont été organisés dans chaque commune de l'intercommunalité, entre la direction de l'enfance, le vice-président en charge de l'enfance, les directeurs et directrices d'écoles, les représentants des parents d'élèves et les adjoints aux affaires scolaires. Ces moments ont permis à chacun de se positionner, d'évoquer ses craintes et ses attentes par rapport à un tel transfert et de souligner certaines difficultés ou questions en suspens, par exemple la question de la carte scolaire.

Au terme de ces échanges et devant le refus d'un certain nombre d'élus aux affaires scolaires du territoire, le bureau des maires a décidé de ne pas donner suite pour l'instant au projet de transfert de la compétence scolaire, qui restera donc dans le périmètre des compétences communales.

Cette étude du transfert de la compétence scolaire a par ailleurs révélé une forte attente concernant la fourniture des repas sur le territoire de Val Vanoise.

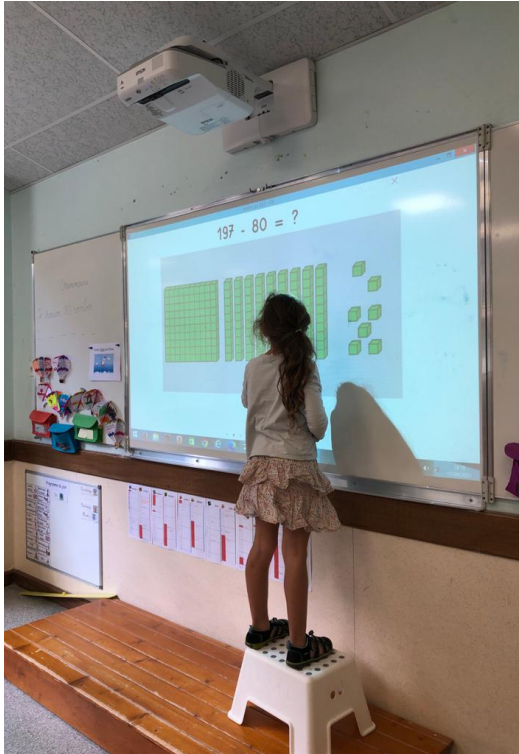
Actuellement, certaines communes disposent d'une cuisine centrale, d'autres sous-traitent la fourniture des repas et d'autres encore demandent aux familles de fournir les repas. À Pralognan, les familles fournissent les repas pendant les intersaisons et un sous-traitant fournit les repas durant la saison hivernale.

Il y a quelques mois, les représentants de parents d'élèves de plusieurs communes du territoire avaient souligné l'intérêt d'une fourniture commune des repas pour tous les enfants de Val Vanoise.

Le Conseil Communautaire s'est positionné en juillet 2021 pour le lancement d'un projet de création de cuisine centrale. Une étude de faisabilité sera menée dès cet automne pour évaluer les besoins, dimensionner la future cuisine centrale et déterminer les travaux à prévoir dans chaque cuisine satellite des communes.

Cette future cuisine centrale pourrait préparer les repas pour l'ensemble des enfants scolarisés en maternelle et élémentaire sur le territoire de Val Vanoise, mais aussi pour les crèches intercommunales, l'EHPAD de Bozel et la livraison de repas à domicile par l'ADMR.

VIE SCOLAIRE (SUITE)



Les classes d'élémentaire à l'ère du numérique

Les enseignantes de l'école de Pralognan et la commune ont déposé un dossier de subvention pour équiper les deux classes d'élémentaire avec de nouveaux outils numériques. La commune a été retenue comme commune lauréate de cet appel à projets. Dans le courant de l'été, les deux classes d'élémentaire ont été équipées d'un vidéoprojecteur interactif, offrant aux enfants dès cette rentrée un meilleur accès aux outils numériques.

Les enseignantes bénéficieront également d'un espace numérique de travail (ENT), qui permettra entre autres de renforcer les liens entre l'école et les familles.

Brève

La MLJ a organisé une permanence à Pralognan le 23 juin 2021 à destination des jeunes et des parents, dans le cadre de l'opération Vers Toi.

L'objectif de ces permanences est de pouvoir informer et accompagner les jeunes et leurs proches lorsqu'ils sont confrontés à différentes difficultés (problèmes d'orientation, difficultés scolaires, aide à l'embauche, découverte de métiers).



PRALOGNAN LA VANOISE SAVOIE - FRANCE

ALLER VERS SAVOIE

Mission Locale
Albertville - Tarentaise

La Mission Locale Jeunes d'Albertville - Tarentaise souhaite vous rencontrer !

ORIENTATION ET FORMATION
LOGEMENT ET MOBILITÉ
EMPLOI
CULTURE LOISIRS
ACCES AUX DROITS
SANTÉ

Vous avez entre 16 et 29 ans ?
Besoin d'aide dans vos démarches, d'échanger sur votre situation ?

Vous vous sentez isolé ?

Vous avez des questions sur votre avenir ou sur celui de vos enfants ?

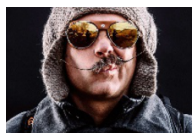
RDV le mercredi 23 juin
De 13h30 à 16h30
À la mairie de Pralognan !

Contact : 07-57-43-48-43
l.denizot@mij-tarentaise.com

PAROLE AU SKI-CLUB

En cet hiver particulier de fermeture des remontées mécaniques, le ski-club de Pralognan-la-Vanoise, en collaboration avec la SOGESPRAL et la Commune a réussi à :

- ouvrir le télésiège du stade du 14 décembre 2020 au 28 mars 2021,
- faire venir sur le domaine plus de 6000 skieurs de tous horizons : 155 équipes, des clubs de ski alpin et snowboard de la France entière, des organismes de formation de moniteurs et pisteurs sous forme de stages de qualité,
- organiser 4 FIS Hommes et Dames ainsi que des courses de ski « district »,
- accueillir le Rebloch Ski Challenge (orga Ski Chrono / Snow Leader) où nos « anciens » champions médaillés se sont affrontés sur des épreuves atypiques, sous l'impulsion et avec la présence de Rancho.



Tout cela a été possible grâce à la détermination du bureau du ski-club via son entraîneur principal qui a géré toute la logistique stade.

Ce succès est, en outre, dû au travail effectué en amont qui a permis :

- une accessibilité idéale au stade,
- des couloirs injectés,
- l'accès aux salles hors sac.



Les travaux d'épierrage de ce printemps réalisés à la pelle araignée par la société Avenir Protection, complètent l'épierrage fait à la main par les adhérents et parents du ski-club depuis 2008. Ils s'inscrivent dans la continuité et dans une logique de valorisation et d'optimisation du stade. Ils permettront un gain de production de neige et une ouverture du stade anticipée. Les dameuses verront leur durée de vie augmentée. Les agriculteurs trouveront plus d'herbes l'été. Une modification du lâché intermédiaire du télésiège a également été réalisée pour la SOGESPRAL.

L'ensemble de ces travaux a été financé par le ski-club et l'un de ses partenaires VIP « le team ORSATUS ».

Les buses situées au niveau du camping seront quant à elles remplacées par de plus grosses par la Mairie.

Alexis ROLLAND – Juin 2021



MOT DE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE)

L'Association des parents d'élèves remercie tous les participants pour les actions que nous avons menées encore cette année ! Que ce soit la vente des pommes, sapins, gâteaux, sacs en tissu... ou la vente des fleurs (nouveau cette année !!), vous êtes toujours au rendez-vous pour nos enfants !

Grâce à ces manifestations, l'association a su maintenir son élan et financer des sorties ludiques et culturelles pour les 3 classes de l'école (en plus des activités d'hiver : patin, ski de fond, sorties raquettes ...)

Nous avons réussi à faire la kermesse pour nos enfants fin juin sous un beau soleil et une belle énergie. Et après plusieurs reports, une classe découverte partira (enfin !) début octobre avec les 2 classes de primaire, direction la Haute Loire et les Volcans d'Auvergne !!!

La St Jean n'a pas pu avoir lieu cette année encore. Croyez bien que nous en sommes les premiers déçus mais nous respectons les décisions administratives.

Encore merci pour votre participation et votre fidélité. Au plaisir de nous retrouver très vite !

CHARTRE GRAPHIQUE PRALOGNAN-LA-VANOISE

Le logotype de Pralognan-la-Vanoise est une marque déposée auprès de l'INPI depuis 2015. La marque est une propriété de la commune, qui en a confié la gestion à l'Office de Tourisme. Tous les commerçants et socio-professionnels qui souhaitent utiliser le logotype peuvent le faire gratuitement, tout en veillant au respect de la charte graphique qui y est associée. Quelques règles sont notamment à respecter :



Ne pas modifier la couleur du logotype.



Ne pas modifier la typographie du nom Pralognan-la-Vanoise.



Ne modifier aucun élément du blason



Ne pas changer le blason en « négatif »



Ne pas modifier les proportions d'un ou plusieurs éléments.



Ne pas changer la disposition des différents éléments.



Ne pas utiliser le logotype en position oblique.



Ne pas supprimer un ou plusieurs éléments du logotype.

Pour plus d'informations et de conseils, adressez-vous au service communication de l'office de tourisme : communication@ot.pralognan.com

UN NOUVEAU SITE INTERNET DESTINÉ AUX HABITANTS DE LA VANOISE : VOTREPARC.VANOISE.COM

Depuis le début de l'année 2021, le Parc National de la Vanoise a mis en ligne un nouveau site internet, spécifiquement dédié aux habitants du territoire, et donc aux Pralognanais et Pralognanaises.

Ce site, votreparc.vanoise.com, a été élaboré par un petit groupe de volontaires et cible deux objectifs : répondre aux attentes des habitants concernant le Parc et rendre compte des actions concrètes du Parc sur le long terme.

Au-delà des ressources du Parc mises gratuitement à disposition de l'ensemble des acteurs (kit pédagogique, accès à l'architecte conseil, banque d'images, dispositifs d'accompagnement à l'agriculture, ...), les habitants pourront naviguer sur le site pour y découvrir des témoignages des acteurs du territoire, la possibilité de participer à la vie du Parc ou encore un module cartographique pour visualiser les modalités réglementaires des activités autorisées (survol non motorisé, pêche, VTT, etc.).

Le contenu du site sera régulièrement réactualisé pour toujours mieux répondre aux attentes des habitants des territoires du Parc National de la Vanoise. Un contenu sur lequel les habitants sont invités à donner leur avis.



LES DONNÉES DU PARC SUR LE PATRIMOINE NATUREL DÉSORMAIS ACCESSIBLES AU GRAND PUBLIC !

Au printemps 2021, dans le cadre du protocole Bien Vivre Ensemble en Vanoise, le Parc National de la Vanoise a rendu accessible à tous ses bases de données sur le patrimoine naturel. Pour le grand public et notamment les habitants de la Vanoise, la base de données sur le patrimoine naturel est BiodiVanoise, accessible directement depuis le site portail du Parc (<http://biodiversite.vanoise-parcnational.fr/>). Cette base de données est un atlas numérique présentant la flore et la faune observées par les agents du Parc. Chaque espèce y est décrite et localisée, ces informations étant complétées par une documentation et une iconographie facilitant leur reconnaissance sur site.



BiodiVanoise

Rechercher une espèce Rechercher une commune

Bienvenue sur l'atlas de la faune, de la flore et de la fonge du Parc national de la Vanoise

Le Parc national de la Vanoise met à votre disposition l'ensemble des données d'observation des espèces sauvages récoltées par ses agents depuis sa création en 1963. Chaque nouvelle observation alimente en temps réel les fiches de chaque espèce que vous consultez, dans une volonté de partage et d'enrichissement des connaissances sur la biodiversité alpine.

Cet atlas vous présente des observations réalisées dans le cadre de différents protocoles scientifiques. Il ne s'agit pas d'un inventaire exhaustif ni d'une répartition spatiale et temporelle complète des espèces sur le territoire.

[En savoir plus](#)

En quelques chiffres

 278 767 OBSERVATIONS Voir les dernières observations	 5 534 ESPÈCES Rechercher une espèce	 25 COMMUNES Rechercher une commune	 1 852 PHOTOS Galerie photos
--	---	--	---

NUMÉROS UTILES

Urgences médicales (SAMU)	15	Maison de santé Bozel	04 58 83 01 55
Police Gendarmerie	17	Pharmacie	04 79 08 71 61
Pompiers	18	Mairie	04 79 08 71 23
Police municipale	112	Office de tourisme	04 79 08 79 08
Cabinet médical Dr Francoz	04 79 08 75 61	Val Vanoise	04 79 55 03 34
		Déchetterie	04 79 04 21 16